

SESSION 2014

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
TROISIÈME CONCOURS
ET CAFEP CORRESPONDANTS**

Section : DOCUMENTATION

ÉPREUVE DE MAÎTRISE DE SAVOIRS ACADÉMIQUES

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Première partie

En prenant appui sur le texte de Jean-Michel Salaün, vous exposerez votre réflexion sur l'extrait suivant : « *Cette nouvelle forme de documentarisation reflète ou tente de refléter une organisation post-moderne de notre rapport au monde, repérable aussi bien dans les sphères privée, collective et publique, qui d'ailleurs se superposent de plus en plus. Comme dans la précédente modernisation, le document participe au processus et y joue même un rôle clé, mais il s'est transformé au point que l'on peut se demander s'il s'agit encore de la même entité.* ».

La redocumentarisation

(...)

8

« Pour définir la re-documentarisation, il faut commencer par s'entendre sur le terme « documentarisation ». Documentariser, c'est ni plus ni moins traiter un document comme le font, ou le faisaient, traditionnellement les professionnels de la documentation (bibliothécaires, archivistes, documentalistes) : le cataloguer, l'indexer, le résumer, le découper, éventuellement le renforcer, etc. On préfère « documentariser » à « documenter », qui renvoie plutôt à la création d'un ou de plusieurs documents pour expliquer un objet ou une action, mais dans certains cas les deux activités se recoupent. L'objectif de la documentarisation est d'optimiser l'usage du document en permettant un meilleur accès à son contenu et une meilleure mise en contexte.

9

Le numérique, par nature, implique une re-documentarisation. Dans un premier temps, il s'agit de traiter à nouveau des documents traditionnels qui ont été transposés sur un support numérique en utilisant les fonctionnalités de ce dernier. Mais le processus ne se réduit pas à cette simple transposition. En effet, bien des unités documentaires du Web ne ressemblent plus que de très loin aux documents traditionnels. Dans le Web 2.0, dans la construction du Web sémantique ou tout simplement sur les sites dynamiques, la stabilité du document classique s'estompe et la redocumentarisation prend une tout autre dimension. Il s'agit alors d'apporter toutes les métadonnées indispensables à la reconstruction à la volée de documents et toute la traçabilité de son cycle. Les documents traditionnels eux-mêmes, dans leur transposition numérique, acquièrent la plasticité des documents nativement numérique et peuvent profiter des possibilités de cette nouvelle dimension.

10

La redocumentarisation prend alors un sens beaucoup plus large. Cette nouvelle forme de documentarisation reflète ou tente de refléter une organisation post-moderne de notre rapport au monde, repérable aussi bien dans les sphères privée, collective et publique, qui d'ailleurs se superposent de plus en plus. Comme dans la précédente modernisation, le document participe au processus et y joue même un rôle clé, mais il s'est transformé au point que l'on peut se demander s'il s'agit encore de la même entité. »

Jean-Michel Salaün, *La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information, Redocumentarization, Challenge For Information Studies in Études de communication*, **30-2007 : Entre information et communication, les nouveaux espaces du document**, <http://edc.revues.org/428>

Deuxième partie

Question se rapportant à l'histoire, aux enjeux et à l'épistémologie de la documentation :

Les collections